S.I.AN.POU
Syndicat Intercommunal de l'Ancienne Poudrerie

Rapport d'activités 2016

1510 route de Saint-Chamas - 13140 Miramas
Tél/fax : 04 90 58 27 93
Tél sécurité : 06 07 46 42 99
Mail : accueil@poudrerie.fr
www.poudrerie.fr

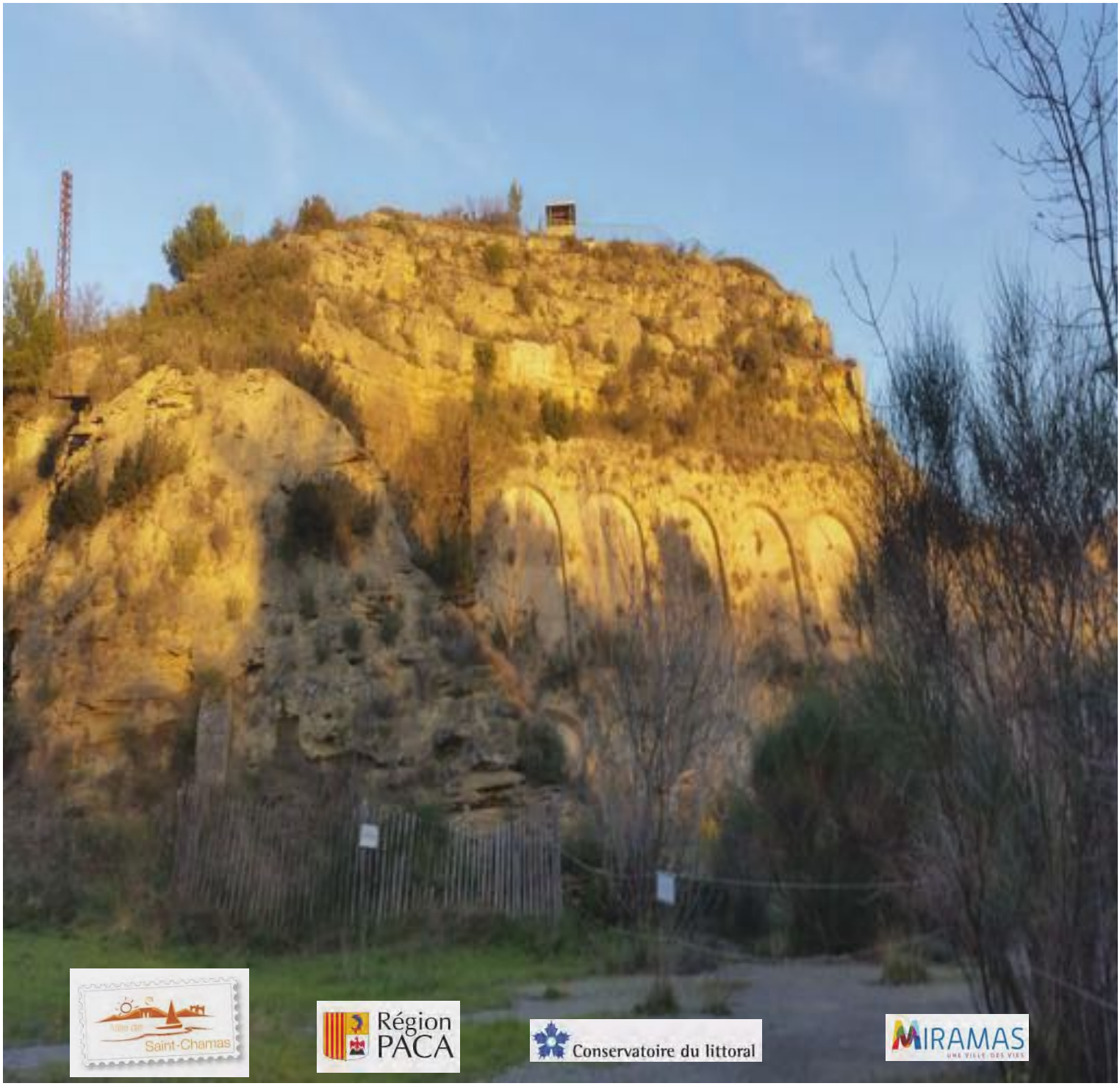

NOTES

Sommaire

Organigramme	pages 4
Participants à la vie de la Poudrerie	pages 5
Plan de la Poudrerie	pages 6 et 7
Fiche d'identité	pages 8
Introduction	pages 9
Réalisations au cours de l'année 2016 – *Nature*	pages 10 à 20
Réalisations au cours de l'année 2016 – *Technique*	pages 21 à 22
Accueil au Public	pages 23 à 26
Le Fonctionnement	pages 27
Les Projets 2017	pages 28
Le Budget	pages 29
Conclusion	pages 30

Organigramme

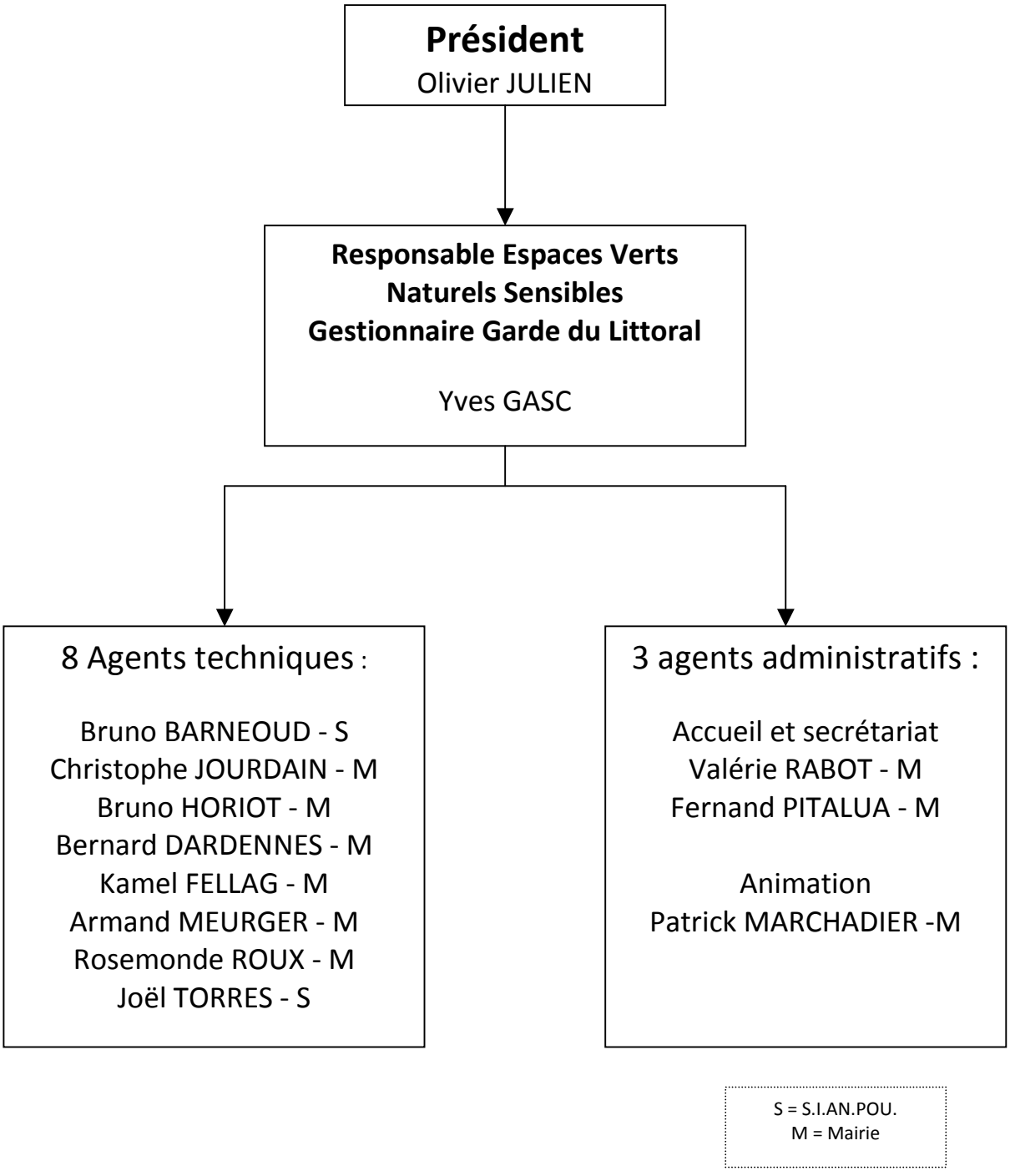

Participants à la vie de la Poudrerie

1. Bénévoles :

Jacques Lemaire Ligue de Protection des Oiseaux, Ghislaine Troadec
ADMR, Christian Marquis, Christian Louche, Cyrille Casals.

2. Projets naturalistes :

Elodie Gerbeau, Pablo Liger.

3. Partenaires :

-- LPO, APARE, CEN PACA, GIPREB, ADMR, EID, ID Méditerranée,
Service des actions éducatives, Conseil Départemental, Groupe Chirorptere Provence (G.C.P).
Atelier technique espaces naturels (A.T.E.N.).

4. Prêts d'expositions :

-- Maison de l'environnement de l'Hérault, Conservatoire Du Littorral, Agenda 21 de Miramas, Pompiers SDIS 13.

5. Services communaux :

-- Office du tourisme de Miramas / Saint-Chamas, Musée de
Saint-Chamas, Service des Festivités de Miramas / Saint-Chamas, Services Techniques
Miramas / Saint-Chamas, Services Communication Miramas / Saint-Chamas,
Services des Sports Saint-Chamas / Miramas, Service Ambroise Croizat, CCAS.

6. Autorisations d'accès sur parc :

-- Nous avons pu établir, des autorisations ponctuelles d'accès sur Parc, aux participants à la vie de la Poudrerie mais aussi avec différentes associations ou partenaires telles que : LPO, E4, ID Méditerranée, Service des actions éducatives, Conseil Départemental.

Plan de la Poudrerie

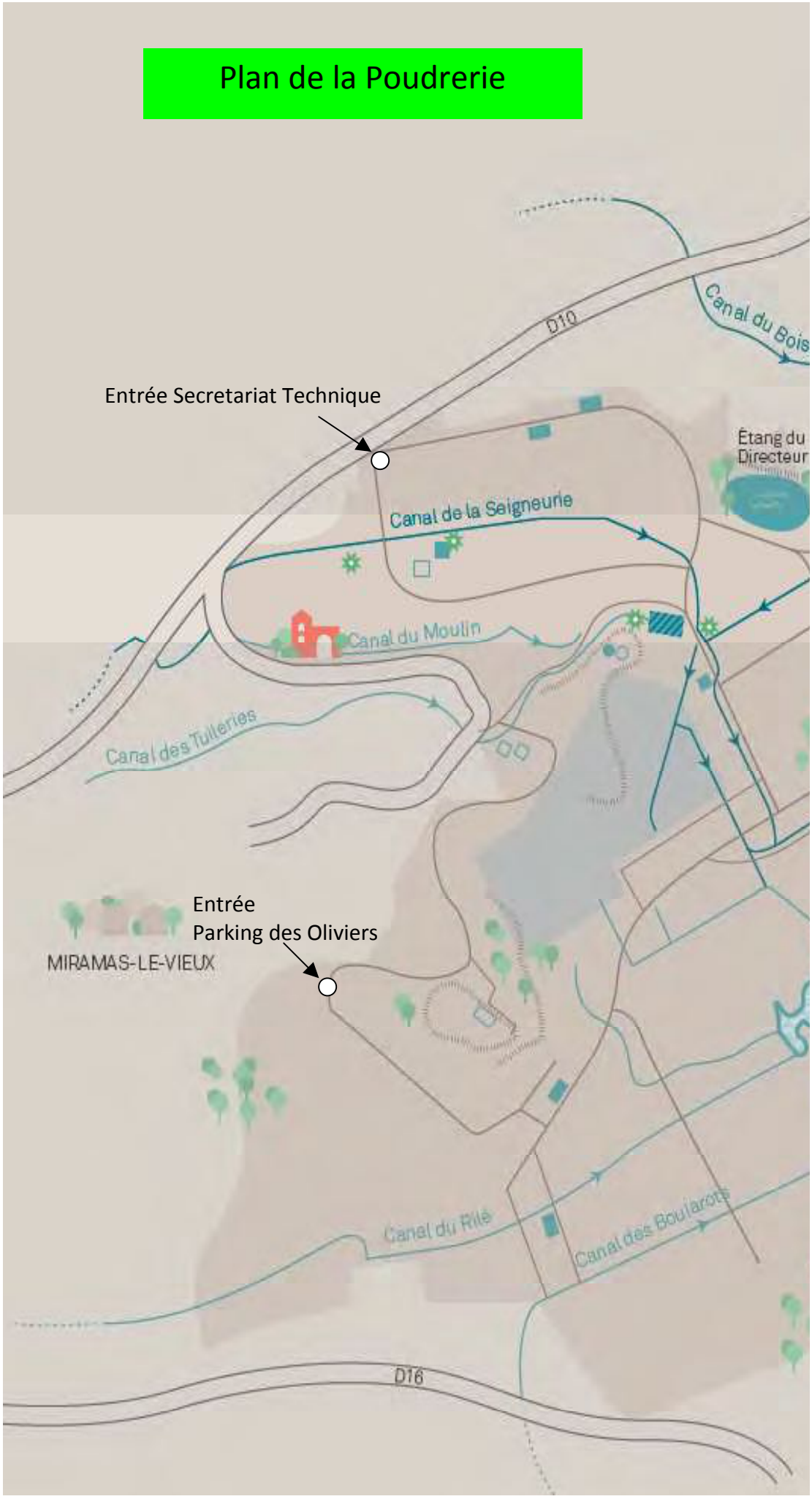

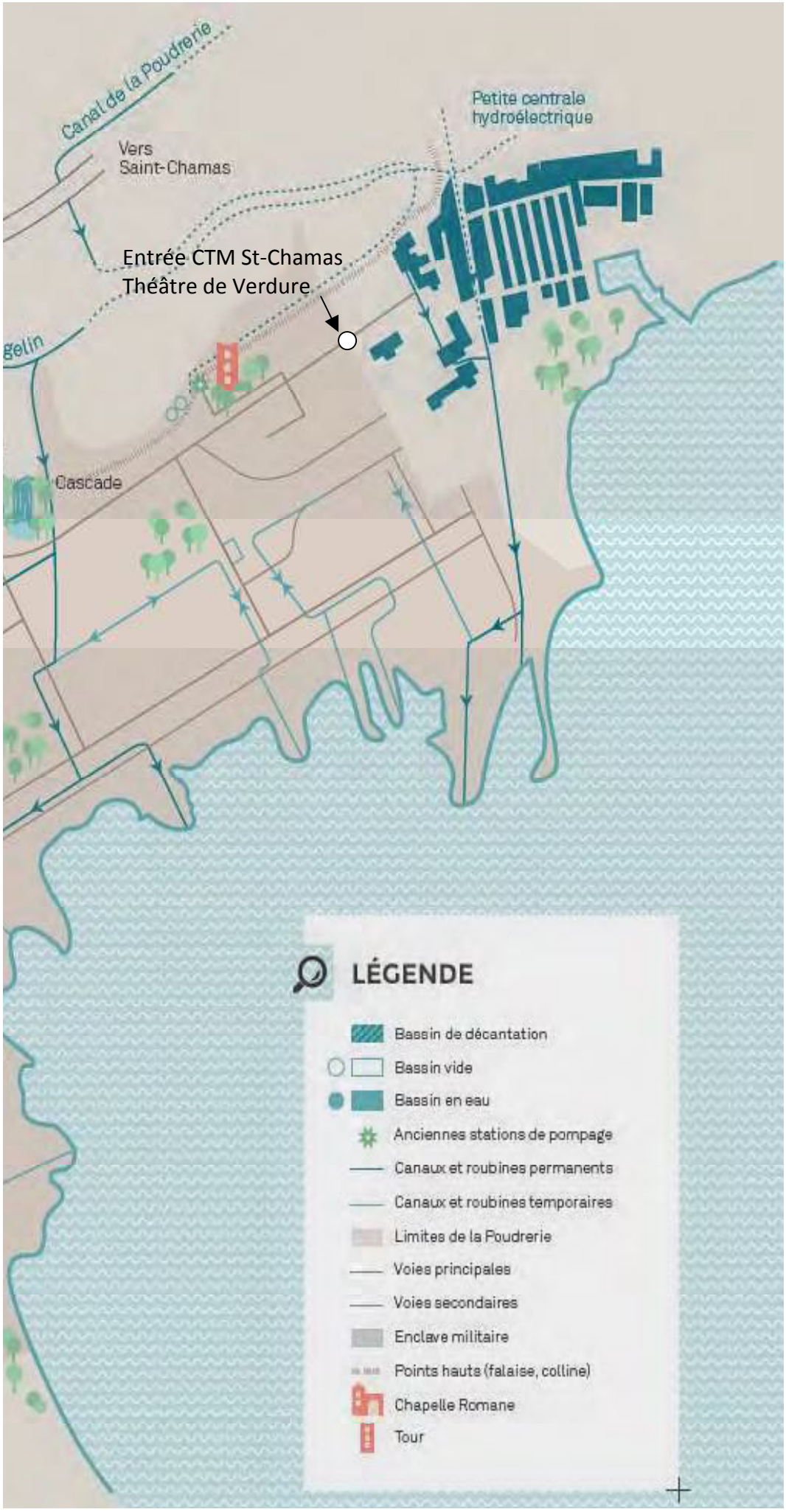
Canal de la Poudrerie
Petite centrale hydroélectrique
Vers Saint-Chamas
Entrée CTM St-Chamas
Théâtre de Verdure
gelin
Cascade
LÉGENDE
Bassin de décantation
Bassin vide
Bassin en eau
Anciennes stations de pompage
Canaux et roubines permanents
Canaux et roubines temporaires
Limites de la Poudrerie
Voies principales
Voies secondaires
Enclave militaire
Points hauts (falaise, colline)
Chapelle Romane
Tour

Fiche d'identité

Communes :
Miramas / Saint-Chamas

Acquisition par le Conservatoire du littoral :
21 mai 2001

Organisme gestionnaire :
Syndicat Intercommunal de l'Ancienne Poudrerie (S.I.AN.POU), créé le 1 février 1999.
Le comité syndical est composé de quatre élus de Miramas et de deux élus de Saint-Chamas.

Superficie :
118 hectares

Patrimoine naturel remarquable :
Le parc de l'Ancienne Poudrerie est un site patrimonial remarquable, d'une richesse exceptionnelle. Une partie du site est en Natura 2000.

Une flore variée dont certaines espèces sont uniques dans le département.

Une faune sauvage nombreuse et variée l'habite :
-- Avifaune : riche de plus de cent trente espèces différentes (flamants roses, cigognes, grèbes...).
-- Mammifères : sangliers, renards, écureuils, ragondins.
-- Reptiles : couleuvres, orvets, lézards, cistudes d'Europe.
-- Batraciens : grenouilles, tritons palmés.

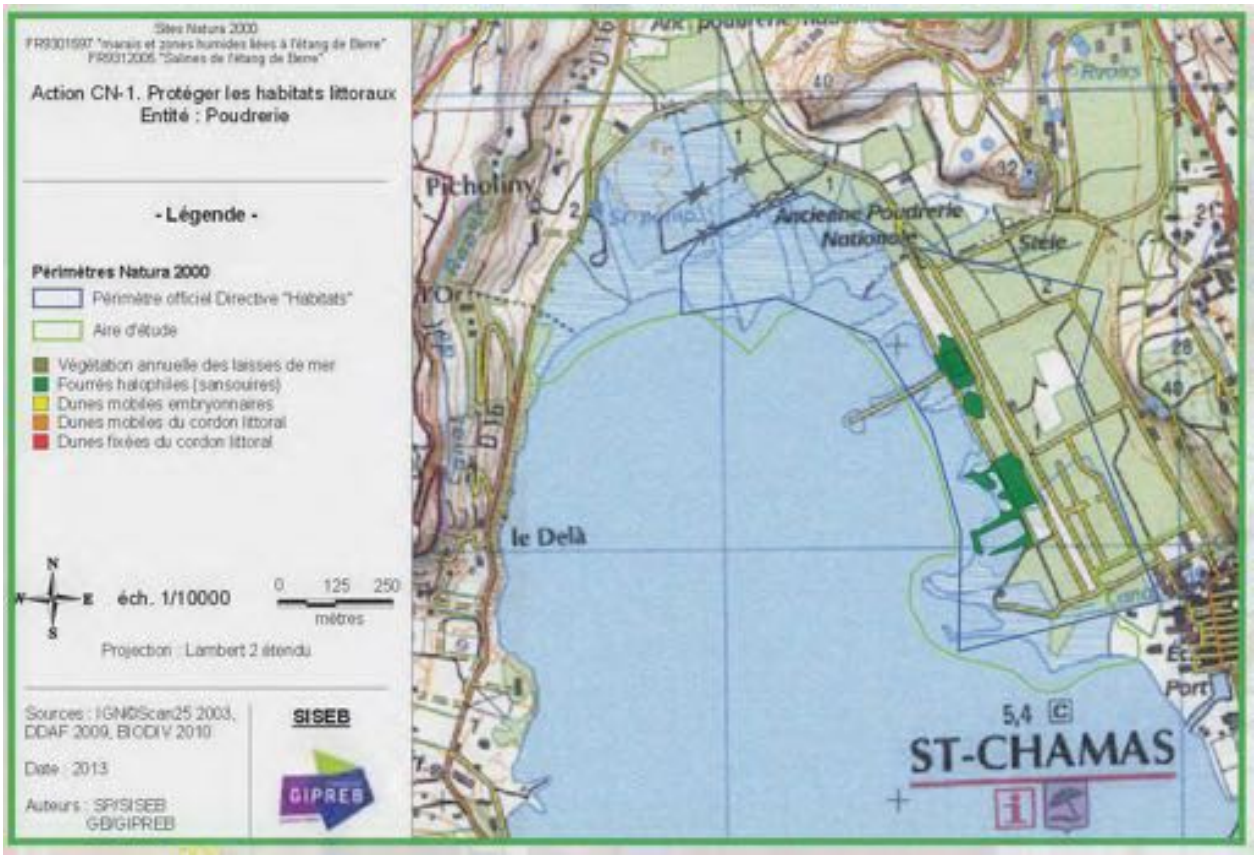

Introduction

L'année 2016 a vu se dérouler, sur le site, le 80ème anniversaire de l'explosion de 1936.
Le S.I.AN.POU a " *le devoir de mémoire* " et se devait donc d'honorer les poudriers.
A cet égard deux plaques commémoratives ont été dévoilées lors de la cérémonie.
Réaliser des études, mener à bien des projets, imaginer et conduire des animations, aménager et entretenir le site, souvent en régie.
Tout cela n'est possible et réalisable que grâce au travail et à l'implication de tous : Agents S.I.AN.POU et Municipaux, bénévoles, stagiaires ;
Ainsi qu'avec le soutien et l'engagement de nos partenaires et financeurs.
Soyez-en ici tous remerciés.
Ensemble nous continuerons au développement du Parc de la Poudrerie et à son devenir pour le plus grand plaisir de tous.

.

Olivier JULIEN
Président du S.I.AN.POU

1. Suivi de l'eau :

Dans le cadre de l'action ANIM-3 "*Améliorer les connaissances naturalistes et scientifiques*" du DOCOB, un suivi du milieu sur la qualité de l'eau a été mis en place par le GIPREB sur le pourtour de l'étang de Berre, et donc la Poudrerie. L'objectif étant d'acquérir des connaissances sur ces milieux et de maintenir une veille environnementale.

Les paramètres étudiés sont :

-- Température.
-- Conductivité.
-- Salinité.
-- pH.
-- Potentiel d'oxydoréduction.
-- Oxygène dissous.
-- Saturation en oxygène

Ce suivi consiste donc à relever ces paramètres au moyen d'une sonde sur un certain nombre de points une fois par mois.

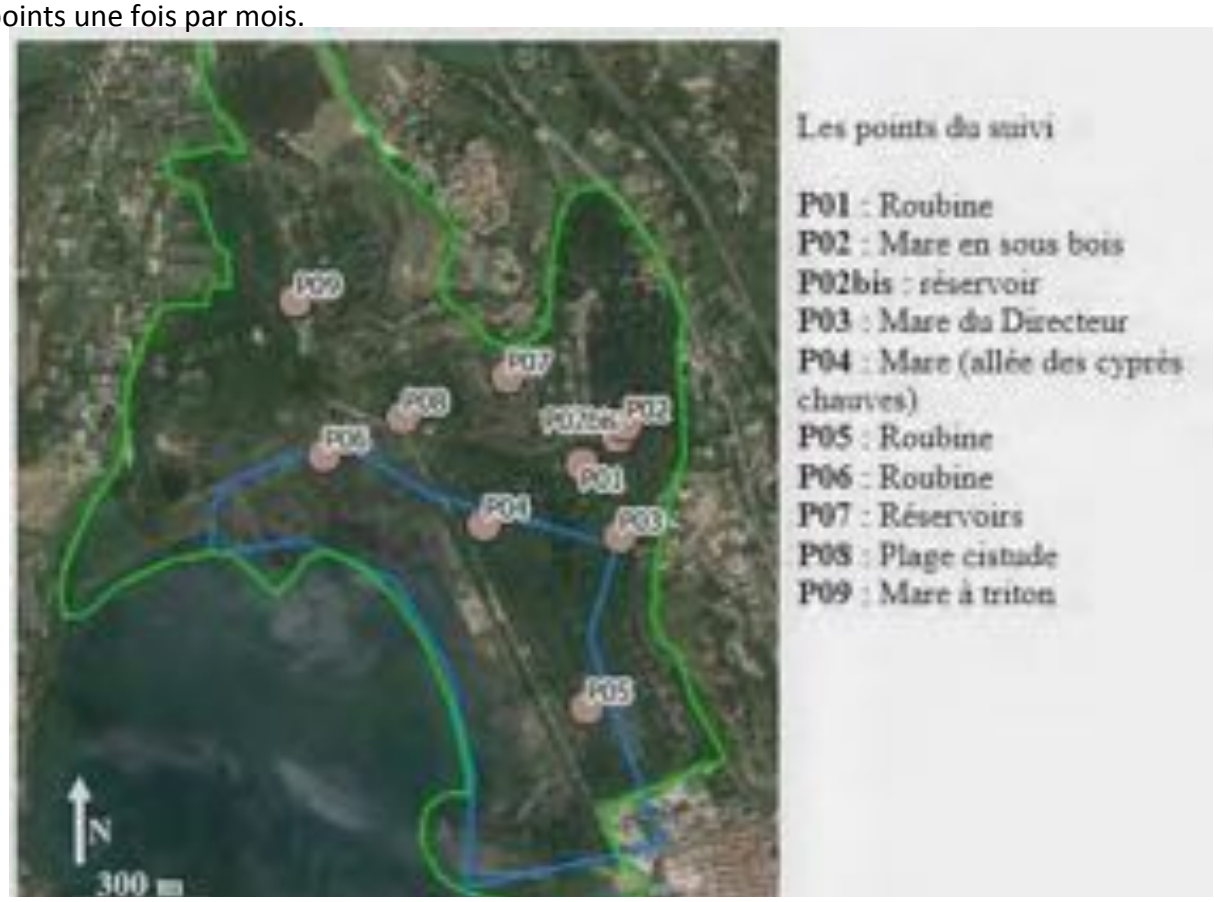

2. Les reptiles :

En Juin 2016, deux stagiaires en BTS Gestion Protection de la Nature ont été missionés pour des travaux sur le taxon des serpents :

-- La mise en place d'abris et site de ponte dans un but de la préservation de ces espèces et en favorisant les lieux de reproduction et d'hibernation.

-- La réalisation d'une exposition tout public afin de faire découvrir ces espèces et lutter contre les idées reçues.

-- La réalisation de fiches de reconnaissance à destination du gestionnaire afin de permettre à ce dernier une meilleure identification des espèces observées.

Construction d'un abri

Construction d'un site de ponte

Site de ponte

Final

3. Suivi du triton palmé :

Le 31 mai 2016, le S.I.AN.POU a coordonné une action de repérage du triton palmé sur le site. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la prise en compte des trames vertes et bleues sur la commune de Miramas qui conduit la LPO à réaliser des inventaires sur le territoire de la commune en 2016. Cette action rentre également en compte dans l'animation Natura 2000 supporté par le GIPREB. Au total, sept personnes (LPO, GIPREB, S.I.AN.POU et stagiaires) ont participé à cette recherche le 31 mai de nuit. Celle-ci a permis de découvrir un individu femelle gravide (prêt à pondre) dans une station encore inconnue correspondant à une source pour laquelle un aménagement avait été fait en 2014 par le S.I.AN.POU afin de la rendre plus attractive. Cette découverte porte à trois le nombre d'observations du triton palmé sur le site, mais augmente considérablement son aire de répartition sur le site (cf carte).

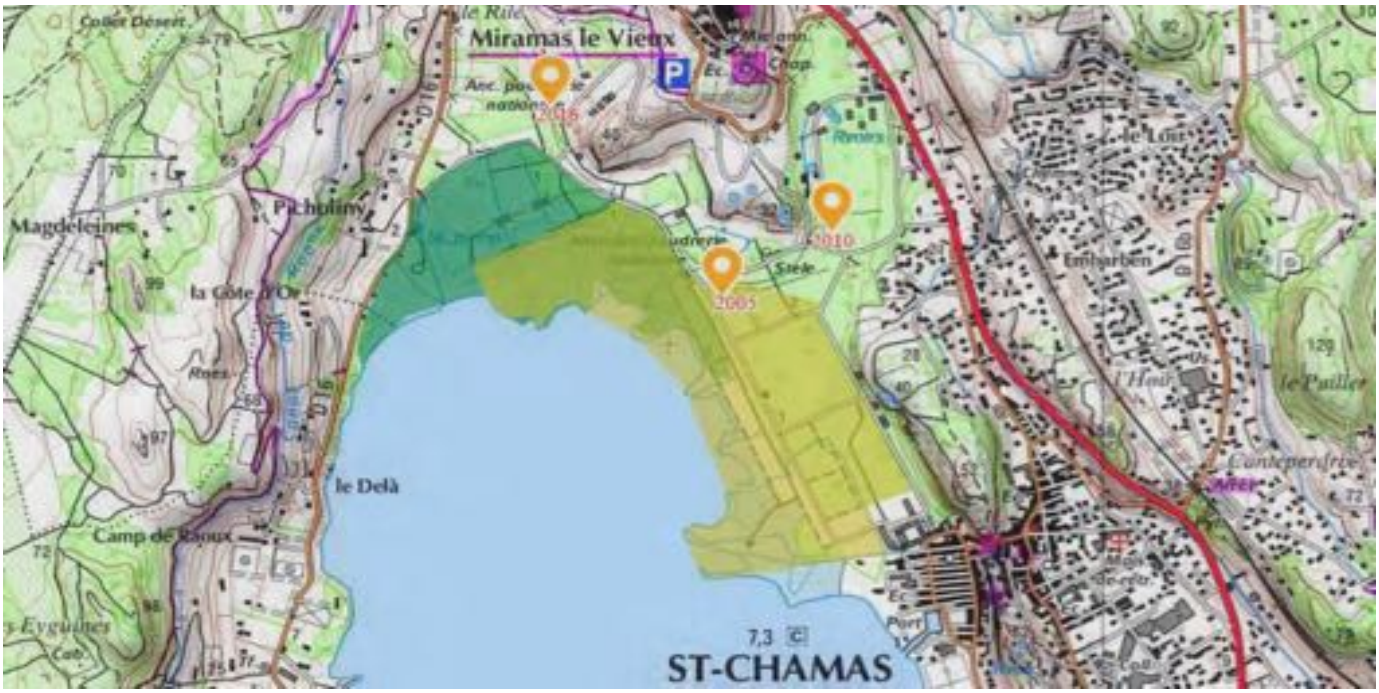

Repérage du Triton

Triton palmé

4. Aménagement d'une mare :

Suite à la découverte d'un individu de triton palmé sous la vigie, il a été décidé d'aménager une mare autours d'une source non exploitée, située à 100 mètres de la source dans laquelle la découverte de cet individu a été faite. Cet aménagement a pour but d'augmenter la capacité d'accueil de cette espèce à déplacement réduit, mais également de réaliser un corridor qui relierait les différents points d'observation de cette espèce sur le site entre eux. Ce travail s'est également inscrit dans le cadre d'un chantier pédagogique et écologique envers 4 stagiaires du S.I.AN.POU afin de découvrir la phase d'approche et la réalisation d'une intervention écologique en milieu naturel (Etude préalable, dysfonctionnement, etc.). Une journée a été nécessaire pour la réalisation de ce chantier.

Découverte d'un Triton palmé sous la vigie

Aménagement d'une mare à Tritons

5. Les chiroptères :

Dans le cadre des mesures compensatoires des travaux de réfection de la conduite des eaux usées de Miramas traversant la poudrerie, une étude sur les chiroptères (chauve-souris) a été commandé au Groupe Chiroptère de Provence. Cette étude s'établit sur une période d'un an entre janvier 2016 et janvier 2017. Elle a pour but d'étudier les espèces fréquentant le site et le potentiel du parc en terme de gîte de reproduction et d'hibernation. Certains anciens bâtiments initialement prévus d'être démolis font aujourd'hui l'objet d'aménagements en vue d'accueillir certaines espèces de chiroptères. Cette étude s'accompagne également d'un suivi de température et d'hygrométrie de ces sites potentiels.

Pose d'un enregistreur d'ultrason pour la nuit.

Parallèlement, des nichoirs à chauve-souris ont été créé et placés sur un ancien bâtiment.
Cette étude s'est accompagné d'une conférence tout public organisée le mardi 16 août 2016.

6. Baguage cigogneaux :

Grâce au partenariat établit entre la LPO, le Museum National d'histoire naturel (MNHN), et des bagueurs bénévoles, les 4 cigogneaux nés en 2016 ont pu être bagués. Estimés tous viables, ils s'envoleront avec leurs parent le 13 juillet 2016.

Nous remerçions :

-- Grégoire Massez, garde gestionnaire aux Marais du Vigueirat, venu bénévolement en tant que bagueur.
-- La LPO.
-- Jacque Lemaire pour son suivi annuel et son implication.

Baguage des Cigogneaux

7. Plateforme cigogne :

Afin de sécuriser le personnel grimpant lors de l'opération de baguage, un entretien de l'arbre perchoir a été réalisé avant la période de retour des cigognes. Ainsi, une majorité de la végétation qui entourait l'arbre a été enlevé, une plateforme en bois préalablement construite dans nos ateliers a été installé en contrebas du nid ainsi qu'un point d'ancrage fixe pour une corde d'ascension au-dessus. Cette plateforme permet une approche sécurisée et moins traumatisante des cigogneaux et a nécessité 1,5 jour de travail.

De plus, l'état de l'arbre porteur du nid naturel étant jugé préoccupant, la mise en place d'une plateforme artificielle à proximité immédiate nous a paru opportun. Réalisée en régie, cette plateforme a nécessité 6,5 jours/homme entre sa conception et sa pose. A noter que la fixation reprend le principe des systèmes d'acrobranche et de cabanes perchées et aucune blessure n'est infligée à l'arbre. Son coût est quasi nul puisque le bois est issu de recyclage et la visserie fournie par la commune de Miramas.

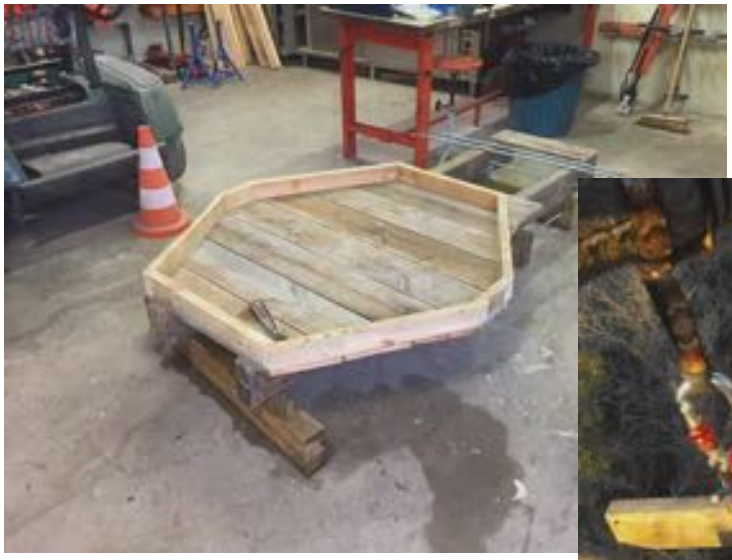

8. Etude sur les rolliers :

Dans le cadre des mesures compensatoires des travaux de réfection de la conduite des eaux usées de Miramas traversant la Poudrerie, une étude sur les rolliers d'Europe a été commandé à la LPO. Espèce migratrice nichant sur le site à partir d'avril, cette espèce à fort enjeu écologique subit sur le territoire national une grosse pression sur ses lieux de nidification et de chasse.
Afin de favoriser au mieux son accueil sur le site, nous souhaitions connaître tous les facteurs pouvant interagir sur son installation en période de nidification et les mesures de gestion à y associer.

-- Une médiation auprès du grand public a été organisé le 15 mai 2016 par Jacques Lemaire et Renée Pennec, bénévoles LPO, dans le cadre des rendez-vous à la yourte organisés pas l'ADMR, et à attiré une vingtaine de personnes.
-- Le suivi est accessible à l'adresse suivante :
https://paca.lpo.fr/protection/espaces/berre-nature/actualites/6319-suivi-du-rollier-d-europe-sur-l-ancienne-poudrerie-royale

Rollier d'Europe

Médiation auprès du grand public

9. Moyens Duc :

Suite à l'inventaire des rapaces nocturnes réalisé par la LPO sur le site en 2014 , des préconnisations en faveur des moyens duc avaient été émises, notamment la pose de plateformes. Ainsi, 4 plateformes ont été fabriqué et mises en place à divers endroits du site et ce afin de varier l'offre. Ces nichoirs ont nécessité 1/2 journée de fabrication et 1 journée à deux élagueurs pour la pose. Le site a fourni le matériel et la main d'oeuvre.

Points GPS:
N43°33'30"
E5°1'31"

N43°33'11"
E5°1'49"

N43°33'20"
E5°1'42"

N43°33'30"
E5°1'35"

10. Patrimoine Ornithologique :

Un suivi des oiseaux d'eau est réalisé par le personnel S.I.AN.POU tout au long de l'année. Ces données alimenterons la base de donnée du Conservatoire du Littoral : visiolittoral. 8 observations ont ainsi été faites dans ce cadre et des données de bénévoles sont également collectées.
Dans le cadre d'une future adhésion en tant que "refuge LPO", un travail sur tous les taxons d'oiseaux est mené sur l'ensemble du site depuis novembre 2016. Ce partenariat "bénévole LPO / S.I.AN.POU " a pour but de comparer les oiseaux observés en 2016-2017 par rapport au premier travail effectué sur le site en 2001 par Mathieu Lascève.

	Nombre	**Nombre**	**Nombre**	**Nombre**	**Nombre**	**Nombre**	**Nombre**	**Nombre**
Espèces	05/01/16	19/01/16	03/02/16	23/02/16	15/03/16	21/04/16	14/06/16	31/08/16
Colverts	25	36	58	39	29	10	20	15
Sarcelle d'hiver	20	10	44	16	13	2	0	38
Sarcelle d'été	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèbes castagneux	4	3	5	4	2	1	0	0
Grèbe à cou noir	0	0	0	5	0	0	0	38
Grèbe huppé	0	0	0	0	1	4	0	1
Aigrette garzette	1	1	0	0	1	2	3	7
Grande aigrette	0	0	0	0	1	0	0	1
Héron cendré	3	0	13	3	2	4	3	6
Héron pourpré	0	0	0	0	0	0	0	0
Héron garde bœuf	0	0	0	0	0	0	0	1
Cygne	2	5	4	4	2	4	3	7
Cigogne blanche	0	0	2	1	1	0	0	0
Cormoran	23	12	19	16	38	16	34	44
Flamands roses	4	35	99	107	68	0	15	0
Martin pêcheur	1	0	1	1	0	0	0	0
Foulques macroule	Env. 900	8	0	1	205	34	76	343
Etourneau sansonnet	0	0	0	0	0	0	0	0
Tadorne de Belon	0	2	4	6	11	3	11	0
Poule d'eau	3	11	12	6	9	1	4	1
Buse variable	1	2	0	0	1	0	0	0
Balbuzard pêcheur	0	0	0	0	0	0	0	4
Bécassine des marais	0	0	7	6	4	0	0	0
Bécasse	0	0	0	0	0	0	0	0
Gravelot	0	0	0	0	0	0	0	0
Avocette	0	0	0	0	0	0	0	0
Chevalier guignette	1	0	0	1	0	1	0	0
Ibis	0	0	0	0	0	0	0	0
Echasse blanche	0	0	0	0	0	1	0	0
Rollier d'Europe	0	0	0	0	0	0	0	0
Râle d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouettes	6	0	0	8	0	0	0	43
Goélands	5	0	0	0	0	1	1	0
Avocette élégante	0	0	0	0	0	0	2	0

11. Radeau :

Mis à l'eau en avril 2014 dans le but de créer artificiellement un milieu favorable à l'installation de laro-limicoles en période de nidification, le radeau de 22 m² obtenu dans le cadre du programme life + ENVOLL porté par l'association des Amis du Marais du Vigueirat n'a pas été colonisé en 2016. De plus, celui-ci a été attaqué par un vers marin (taret) qui l'a détruit entièrement. Démonté, il sera reconstruit avec une armature en fer par l'association.

-- Un panneau d'information public est également en cours de réalisation et présentera à la fois le contexte général de ces espèces et la mise en place de l'aménagement sur le site.

Attaqué par un vers marin … le Taret

Réalisations au cours de l'année 2016 -- *Téchnique*

1. Aménagements sur le site :

-- Mise en place de deux bornes de Propreté, de bancs et de tables d'aire de pique-nique.
-- Réparation clôtures dégradées par les sangliers chemin du Rilé, chemin des pins, parking des oliviers et zone réserve.
-- Aménagement d'une zone pour la mise en place de ruches (convention). Aménagement et mise en valeur de la station de pompage secteur aire de pique-nique du Monument. Nettoyage caniveau portail des pins. Amenagement canal des moulins : lever la terre le long de la piste et mettre le mur en valeur (location tractopelle).

2. Actions envers le public :

-- Mise en place de grands panneaux d'informations pour le public (régie) : entrée parking la chapelle ; entrée ctm st chamas et secteur vigie.
-- Mise à disposition de diverses expositions au public et création d'une décoration.
-- Remise en état du musée. Aménagement et propreté.
-- Mise en place de panneaux signalétiques (sortie parking) secteur portail la chapelle parking grande halle et secteur parking technique.
-- Mise en place d'une rampe en bois pour accés handicapés bat i2.

3. Travaux sur le bâti :

-- Remise en état gouttière bat i2.
-- Remise en état et aménagement chaufferie.
-- Aménagement d'une piste au lavoir (en cour d'aménagement).
-- Aménagements monument aux morts (remise en état peinture et plantation).
-- Abattages d'abres a risques bat torpilles (travaux par bon de commande cdl).
-- Mise en sécurité escaliers bâtiment de la marine (local vehicule, musée et i2).

Mise en valeur Station de Pompage

Pose de panneaux

Chantier pont nouveau chemin

Accès handicapé i2

4. Travaux exceptionnels :

-- Elagage d'arbres devant les bureaux pour la protection de la ligne électrique.
-- Réparation platelage secteur cascade et mise en place d'un accès piétons en béton.
-- Accès pour pesonnes handicapées rampe en bois entrée i2.
-- Nettoyage et aménagement du bassin à Tortues de Floride.
-- Enlèvement d'un pylône EDF sur site secteur portail souterrain.
-- Installation d'un accés piéton en piquets bois parking grande halle.
-- Mise en place du 2ème nid à cigogne, fabrication et mise en place du 3ème nid.
-- Ouverture d'un nouveau chantier (fabrication et mise en place d'un pont en régie).
-- Couloir paysager Vieux Miramas.

5. Travaux d'entretien :

-- Elimination de nids de chenilles processionnaires secteur zone sèche.
-- Aménagement et entretien des secteurs ouverts au public (Monument aux Morts, chapelle, portail des pins, portail des oliviers, secteur grande halle, cascade et zone technique etc...).
-- Entretien des clôtures et ganivelles sur l'ensemble du site.
-- Entretien de la zone des moulins à poudre (tonte et débroussaillage).
-- Mise en sécurité incendie du secteur de la zone sèche, secteur zone oliviers et parking pinéde St-Croix. (arrêté préfectoral sur la prévention des risques d'incendies des massifs forêstiers).
-- Elagage sur site pour la sécurité du public (chutes de branches).
-- Abattage et mise en sécurité arbres à risque.
-- Peinture et lasure du mobilier urbain, bornes de propretés bancs et panneaux d'informations.
-- Remplacement de ganivelles dégradées sur l'ensemble du site.
-- Mise en sécurité des bassins sur le parc plus information danger.
-- Réparation clôture secteur Boisgelin.
-- Abattage de pins à risques entrée portail des pins et élagage platane.
-- Mise en place d'une VMC vestiaire homme/femme.
-- Habillage bois poste observatoire.

Nid de frelon

Accès piétons en béton cascade

Tronçonnage Platane nid de Frelon

Construction nid de cigogne

Accueil aux Public

1. Le S.I.AN.POU, gestionnaire du site, s'est engagé à ou vrir celui-ci au public, tout en gardant comme objectifs :

-- La protection de sa flore et de sa faune.
-- L'éducation à l'environnement et au respect de la nature.
-- La reconstitution et la mise en valeur du patrimoine historique.

2. Conditions d'accès :

-- L'arrêté du 25 mars 2004 portant interdiction de l'accès du site en cas de vent violent a été annulé afin de favoriser l'accessibilité du parc.
-- L'accès aux Espaces Naturels du Département est régi chaque année par arrêté Préfectoral n°2011143-0004 du 23 mai 2011 relatif à la réglementation de la circulation et du stationnement des personnes et des véhicules dans les périmètres sensibles, de plus les prévisions de dangers météorologiques et de risques incendies peuvent être consultées sur le site de la Préfecture des Bouches du Rhône. En outre, le répondeur téléphonique du CG13 renseigne quotidiennement sur les limitations d'accès, massif par massif au : 08 11 20 13 13. (Période du 1 juin au 30 septembre).

3. Ouverture aux publics :

-- L'accès est libre et gratuit durant les heures d'ouverture du parc. Les promeneurs peuvent découvrir le site d'un point de vue tant naturel qu'historique et pique-niquer sur des aires aménagées à cet effet.
-- Pour 2016, le Parc a ouvert ses portes pour les vacances de Pâques, tous les après midi, tous les matins de 7h00 à 12h00 pour les mois de juillet/août, pour les vacances de la Toussaint tous les après midi, durant toute l'année, les mercredis après midi, le premier, troisième et cinquième dimanche du mois (si le calendrier le permet).
-- Le parc reçoit un public varié :
Les scolaires (crèches, maternelles, primaires, collèges et lycées).
-- Les centres aérés et les centres sociaux.
-- Les associations d'adultes, les personnes en visite libre. Les personnes participant aux grandes manifestations, et personnes à mobilité réduite. Nous avons accueilli en 2016, les jours d'ouverture et lors des manifestations plus de **6300 personnes**.

4. Les Scolaires :

Nous avons accueilli en 2016, environ **1500 enfants** de tout âge, de la crèche au lycée. Le S.I.AN.POU a pour objectif l'éducation à l'environnement au travers de moyens pédagogiques comme le jeu, les expositions, les actions sur le parc, initiation à la botanique. Pour les plus grands, le volet historique et le volet faune/flore sont abordés avec le concours de bénévoles de l'Association l'ADMR, avec Jacques Lemaire, mais aussi avec les agents du S.I.AN.POU Joël Torres, Patrick Marchadier et Fernand Pitalua.

5. Les associations / Les groupes :

-- Nous avons accueilli en 2016 environ **800 personnes**.

-- Les adultes sont intéressés à la fois par la flore, la faune et l'histoire du site.

-- Les visites guidées sont encadrées par les animateurs de la Poudrerie.

-- Dans le cadre des Escapades Estivales, en partenariat avec l'Office de Tourisme de Saint-Chamas, Jacques LEMAIRE et les 2 agents S.I.AN.POU Joël Torres et Patrick Marchadier se sont investis pour faire connaître l'histoire du site, sa richesse faunistique et floristique. Ceci en menant à bien des visites commentées de juin à septembre 2016 les jeudis matins, mais malencontreusement nous n'avons pu accueillir que 20 personnes dû aux conditions d'accès des massifs forestiers réglementées sur la période de juillet et août (15 jours d'ouverture sur une période de 38 jours).

-- Soit un total pour l'année 2016 de plus **8600 personnes**.

6. Conventions établies pour l'année 2016 :

AOUT 2016 :

-- Convention relative à l'organisation de manifestations culturelles : Fête médiévales 2016 organisée par la Commune de Miramas et Miramas le Vieux. L' eco-ronde organisée par l'athlétic club de Miramas prévue le 28 août 2016 au Parc de la Poudrerie a été annulée.

Octobre 2016 :

-- Convention d'occupation temporaire à des fins d'usage apicole. Installation de ruches dans un rucher école, aménagé sur site.

7. Manifestations :

-- **Nature en fête** : Le dimanche 22 mai 2016, à Cabasse, en association avec la Mairie de Miramas, un stand représentant la Poudrerie.

--**Fête Du Velo** : Le dimanche 05 juin 2016, au Parc de la Poudrerie en association avec la team Saint Chamas Passion.

-- **Run color** : Le samedi 25 juin 2016 au Parc de la Poudrerie.

-- **Fêtes des associations et des services publics** : Le samedi 10 septembre 2016, au centre ville de Miramas, en association avec la Commune de Miramas, un stand représentant la Poudrerie.

-- **Journée du patrimoine** : le dimanche 18 septembre 2016, au Parc de la Poudrerie, en association avec les Communes de Miramas et la Commune de Saint Chamas, activités et animations culturelles proposées avec l'ADMR, autours des thèmes de la mer, la terre, et la nature.

-- 6ème Hommage aux travailleurs indochinois : le dimanche 16 octobre 2016. Comme chaque année, en partenariat avec Jacques LEMAIRE , les communes de Miramas, de Saint-Chamas, et le S.I.AN.POU ont organisé la manifestation de l'hommage aux travailleurs indochinois.

-- Commémoration de l'explosion du 16 novembre 1936 : le mercredi 16 novembre 2016, le S.I.AN.POU, les communes de Miramas et Saint-Chamas ont célébré le 80ème anniversaire de l'explosion. Les Maires et les élus, les anciens combattants, les poudriers, les bénévoles, les familles, et le public ont répondu présent à cette commémoration.
Cette année deux plaques commémoratives ont été inaugurées au Monuments aux Morts du Parc de la Poudrerie.

Fréquentation du Parc de la Poudrerie / ouverture au Public

-- Janvier
Ouverture : 2 dimanche et 4 mercredi soit au total = **260 personnes.**

-- Février
Ouverture : 2 dimanche et 4 mercredi soit au total = **420 personnes.**

-- Mars
Ouverture : 2 dimanche et 5 mercredi soit au total = **310 personnes.**

-- Avril
Ouverture : 2 dimanche et 4 mercredi, +10 jours vacances scolaires, soit au total = 1**180 personnes.**

-- Mai
Ouverture : 2 dimanche et 4 mercredi soit au total = **450 personnes.**

-- Juin
Ouverture : 2 dimanche et 5 mercredi soit au total = **550 personnes.**
Ouverture du Parc de la Poudrerie au public tous les jours du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00.

-- Juillet
Ouverture : 8 jours soit au total = **150 personnes.**
Fermeture : Zone noire 10 jours

-- Août
Ouverture :7 jours soit au total = **150 personnes.**
Fermeture : 13 jour .
Bilan été : 300

-- Septembre
Réouverture le dimanche 18 septembre = **650 personnes.**
1 mercredi

-- Octobre
Ouverture : 3 dimanche et 4 mercredi, + 7 jours vacances scolaires, soit au total = **1150 personnes.**

-- Novembre
Ouverture : 2 dimanche et 5 mercredi, soit au total **= 675 personnes.**

-- Décembre
Ouverture : 2 dimanche et 4 mercredi, soit au total **= 340 personnes.**

Soit un total à ce jour de : **6285 personnes.**

Le Fonctionnement

1. Valorisation des moyens humains :

Deux agents techniques S.I.AN.POU participent à l'entretien du site, aux animations, à la surveillance et contribuent à developper le volet naturaliste.

Miramas met à disposition :

-- 8 agents techniques.

-- 1 responsable technique.

-- 3 agents administratifs.

-- En septembre 2016, Monsieur Joël Torres agent S.I.AN.POU, a suivi une formation de commissionnement garde du littoral à l'ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels). Cette formation de trois semaines accès sur le droit en environnement, a pour but de former les agents à certaines compétences en matière de police de l'environnement. Suivi d'une assermentation, elle donne pouvoir à l'agent de constater des infractions ou délits et d'y donner suite par contravention ou procès-verbal.

-- La Commune de Saint-Chamas a mobilisé 4 fois les agents du Service de la Police Municipale pour assurer la surveillance du site.

1. Valorisation du matériel :

Les mairies de Miramas et Saint-Chamas mettent à disposition du S.I.AN.POU des moyens matériels lourds (Tractopelle, tracteur turbo-tondeuse, nacelle, épareuse) et le cimetiere de Miramas met a dispo une mini-pelle, pour des travaux exceptionnels.

1. Aquisition :

Le S.I.AN.POU a fait l'aquisition d'une tondeuse débroussailleuse thermique et d'un véhicule utilitaire electrique.

Ces moyens sont primordiaux pour le bon fonctionnement du site.

Les Projets 2017

1. Travaux sur le patrimoine bâti :

-- Poursuite de la restauration du canal des moulins à poudre.
-- Destruction des anciens transformateurs n° 725, 726 et 728.
-- Aménagement de la zone vigie (escalier, tailles oliviers, peinture du garde-corps, ect…).
-- Aménagement du bassin secteur monument pour la mise en place d'une sécurité incendie (ZAPEF).

2. Etudes, suivis et travaux sur le patrimoine naturel :

-- Cartographie et actions sur les plantes invasives.
-- Traitement de l'invasion du lierre sur les arbres à proximité de chemins ou lieux de vie.
-- Curage des roubines et aménagement habitats des Cistudes.
-- Suivi de la population de Cistudes (Plan National d'Action).
-- Comptages de sangliers.
-- Comptage mensuel des oiseaux.
-- Mise en place de nichoirs à Chauve souris.
-- Pousuite de l'etude sur les chiroptères.

3. Accueil du public et aménagement sur site :

-- Signalétique du sentier botanique zone séche et zone humide.
-- Panneaux d'informations pour le public.
-- Aménagement et ouverture d'un nouveau sentier.
-- Aménagement d'une piste roulante secteur portail des oliviers.
-- Aménagement du secteur des moulins et ouverture de la zone au public.
-- Réalisation et mise en place d'un sentier historique.
-- Mise en place d'une table d'orientation à la vigie.
-- Aménagement de la zone secteur observatoire d'oiseaux, vue sur l'étang pour le public.
-- Réaménagement de la barrière DFCI, de la délimitation parking et abattage d'arbres à risque secteur pinède Sainte Croix, et mise en sécurité incendie de la zone.
-- Mise en place de bornes de propreté sur le site.
-- Remplacement plaques des Poudriers allées des cyprès chauves.
-- Remplacement clôtures périphériques portail des oliviers.
-- Amenagement accès entrée portail de la chapelle, (prévoir une buse pour l'évacuation des pluies).
-- Travaux d'aménagements accès bassins et station de pompage (secteur Monuments aux Morts).
-- Réhabilitation des bâtiments administratifs, (aménagement de douches et études diagnostic d'amiante au plafond).
-- Aménagement chaufferie (à terminer).
-- Aménagement et ouverture de l'ancienne voie de la Poudrerie (plus portail et clôture).
-- Remise en eau du lavoir.
-- Etanchéité du canal secondaire des moulins.
-- Prévoir une commission de sécurité bat i2 et grande halle.
-- Prévoir étanchéité et évacuation de l'amiante de l'ancienne infirmerie.
-- Remise en état d'une partie du platelage secteur Marais du Directeur.

Budget

Cette année, nos recettes étaient de 84838,00€, se répartissant comme suit :

-- Convention tripartite entre le Conservatoire du Littoral,

-- Participation de la commune de Saint-Chamas : 9820,00 €

-- Participation de la commune de Miramas : 39280,00 €

-- Le Département : 17 500,00 €

-- La Région : 17 500,00 €

-- Visites de groupes : 738,00 €

Conclusion

-- La réalisation de l'ensemble des projets a pour but de partager toutes les richesses de ce site. Le parc, on l'aura compris, est un lieu exceptionnel qui constitue un atout écologique, historique, culturel et touristique pour les deux Communes, le Département et la Région.
-- Nous remercions tous les acteurs, qui de près ou de loin, consentent à la vie du parc et participent à la réussite de ces projets.

l'équipe du S.I.AN.POU.

MIRAMAS - SAINT-CHAMAS : La Poudrerie (118 ha) *Bilan 2016*
Gestionnaire : SIANPOU

OPERATIONS	RETENU AU COMITE DEPARTEMENTAL	REALISE	REPARTITION DES FINANCEMENTS				OBSERVATIONS
			CONVENTION DEPARTEMENT / REGION	CONSERVATOIRE DU LITTORAL	SIANPOU / COMMUNES	AUTRES	
Gestion, entretien, surveillance, accueil du public							p.m : Budget SIANPOU : 49 100 €(80 % Miramas, 20 % St-Chamas)
Personnel SIANPOU : 2 agents	64 000	60 750	35 000		25 750		2 agents SIANPOU à 100 % (mais 3 mois de disponibilité pour un agent)
Valorisation du personnel communal mis à disposition	211 000	210 844			210 844		Miramas : responsable + 6 agents techn à 50 % , 3 agents admi (50 % et 100 %) 1 agent entretien 30% (mais 1 agent mairie en longue maladie)
Valorisation des interventions communales	2 000	2 000			2 000		St Chamas : police municipale
Matériel, fonctionnement	20 900	30 300			29 500	800	Recettes visites guidées - Nouveaux frais : location véhicule électrique utilitaire (leasing), acquisition tondeuse-débroussailleuse
Connaissance/mise en valeur du patrimoine naturel							
Baguage cigogne	p.m	p.m			p.m		LPO Convention Museum Histoire Naturelle
Poursuite recensement tortue cistude	500	910				910	SAN Convention travaux - partenariat CEN PACA
Curage et aménagement pour cistude d'Europe	15 000						Travaux reportés en 2017 (convention de travaux SAN)
Chiroptères (étude + construction nichoirs)	5 500	6 000				6 000	SAN convention travaux
Mise en place nid à cigogne	300						
Réflexion sur soumission au régime forestier du site (ou à minima de la pinède de Ste Croix)	pm						
Réflexion pour la mise en place d'un arrêté préfectoral sur le DPM (anse de la Poudrerie- réglementation de l'accès depuis l'Etang)	pm						
Etude hydraulique sur la Poudrerie (phase 1)		8 856		1 634		7 222	Mécénat EDF : 2794€ - Subv Région : 4428 € - Montant total : 33264€
Accueil du public							
Etudes : mise en sécurité accueil du public et signalétique didactique - secteur des moulins + boucle historique	10 000	13 380		9 159		4 221	Mécénat EDF : 4221€ - Validation du contenu par ID Méd + partenaires locaux
Aménagement piste pour accès handicapés secteur portail des oliviers (travaux en régie)	pm	pm			pm		SIANPOU
Mise en place table d'orientation et aménagement de la vigie	p.m	p;m					SIANPOU - reporté
Réimpression dépliant d'information Poudrerie	600	600			600		Mairie de Miramas
Fourniture matériaux bois	4 000	1 067		1 067			Marché national Cdl
Signalétique boucle historique	25 000	8 500		8 500			Liner - Mise en forme des panneaux (travaux en 2017)
Mise en sécurité, muséographie, remise en eau pour acceuil du public sur secteur des anciens moulins	60 000						Engagé - travaux en 2017
Achat poteau, traverses, planches pour réparation platelage cascade		1 348			1 348		
Acquisition équipements pour accueil du public		6 586			6 586		panneaux d'affichage, table pique-nique, bancs, bornes de propreté, marabout pour réceptions/manifestations
Travaux sur bâti patrimonial							
Restauration aqueduc du moulin et stabilisation moulin	32 200	32 200		14 700		17 500	2 500 DDJS ; 3 000 DRAC ; 6 000 Région ; 6 000 CD Convention L322.10 2014-2018 avec l'APARE
Curage canal du Moulin à l'Etang + démolition ponts et escaliers	p.m	p.m			p.m		En régie SIANPOU (estimé à 1000 €- reporté en 2017)
Location tractopelle pour aménagement secteur des moulins		1 920			1 920		
Travaux d'infrastructures/bureaux							
Remplacement clôture périphérique parking des oliviers et installation de portails (accès handicapés)	p.m	p.m					
Abattage d'arbres pour sécurisation batiments avec vocation définie (batiment torpille)	10 000	11 580		11 580			2ème et dernière tranche
Diagnostic amiante transformateurs à démolir + toitures moulins	2 000	4 380		4 380			
Evacuation amiante site	8 000						
Remplacement gouttière et toiture auvent batiment I2		3 948			3 948		
Travaux électriques chaufferie et vestiaire		3 000			3 000		Mise en place d'une VMC (vestiaire et cuisine), aménagement chaufferie
TOTAL	**471 000**	**408 169**	**35 000**	**51 020**	**285 496**	**36 653**	*408 169*

MIRAMAS - SAINT-CHAMAS : La Poudrerie (118 ha) ***Programme 2017***
Gestionnaire : SIANPOU

OPERATIONS	PROPOSE PAR LE GESTIONNAIRE	RETENU AU COMITE DEPARTEMENTAL	REPARTITION DES FINANCEMENTS				OBSERVATIONS
			CONVENTION DEPARTEMENT / REGION	CONSERVATOIRE DU LITTORAL*	SIANPOU et mairies	AUTRES	
Gestion, entretien, surveillance, accueil du public							p.m : Budget SIANPOU : 49 100 €(80 % Miramas, 20 % St-Chamas)
Personnel SIANPOU : 2 agents	64 000	64 000	35 000		29 000		2 agents SIANPOU à 100 %
Valorisation du personnel communal mis à disposition	211 000	211 000			211 000		Miramas : responsable + 6 agents techn à 50 % , 3 agents admi (50 % et 100 %) 1 agent entretien 30%
Valorisation des interventions communales	2 000	2 000			2 000		St Chamas : police municipale
Matériel, fonctionnement	25 020	25 020			24 220	800	Recettes visites guidées - Nouveaux frais : location véhicule électrique utilitaire (leasing)
Connaissance/mise en valeur du patrimoine naturel							
Baguage cigogne	p.m	p.m					SIANPOU (inclus dans fonctionnement)
Poursuite recensement tortue cistude	3 000	3 000				3 000	SAN Convention travaux - partenariat CEN PACA
Curage et aménagement pour cistude d'Europe	15 000	15 000				15 000	SAN convention travaux
Etude hydraulique sur la Poudrerie	24 408	24 408		4 504		19 904	Mécénat EDF : 7700 € - Subv Région : 12204 € - Montant total : 33264€
Réflexion sur soumission au régime forestier du site (ou à minima de la pinède de Ste Croix)	pm	pm					
Réflexion pour la mise en place d'un arrêté préfectoral sur le DPM (anse de la Poudrerie- réglementation de l'accès depuis l'Etang)	pm	pm					Organiser une réunion
Restauration écologique marais du directeur*							Conjoint SIANPOU / Cdl
Décontamination du site en PCB							
Analyse du contenu d'une cuve enterrée douteuse	3 000	3 000		3 000			
Adhésion et inventaire complémentaire oiseau (refuge LPO)	500	500			500		
Accueil du public							
Mise en place table d'orientation et aménagement de la vigie	p.m	p.m					SIANPOU - Reprise garde-corp, aménagement paysager, coupe d'arbre
Fourniture matériaux bois	9 000	9 000		9 000			Marché national Cdl (dont cloture nouvelle entrée)
Signalétique boucle historique	51 957	51 957		9 587		42 370	Mécénat EDF : 16391 € - Subv Région : 25979 € - Montant total : 51957 €
Aménagement piste ancienne voie de la Poudrerie	pm	pm					SIANPOU (en régie)
Portail + clôture nouvelle entrée voie de la Poudrerie	pm	pm					Portail : récupération de celui de Saint-Chamas
Aménagement pour mise en conformité du site en ZAPEF	2 000	2 000			2 000		Mairies
Aménagement parking Sainte-Croix							SIANPOU (en régie)
Deuxième tranche platelage marais du directeur	20 000						Accès personnes à mobilité réduite
Réimpression dépliant d'information Poudrerie	600	600			600		Mairie de Miramas
Travaux sur bâti patrimonial							
Mise en sécurité, muséographie, remise en eau pour accueil du public sur secteur des anciens moulins	173 214	173 214		31 962		141 252	Mécénat EDF : 54645 € - Subv Région : 86607 € - Montant total : 173214 €
Restauration aqueduc du moulin et stabilisation moulin	32 200	32 200		14 700		17 500	2 500 DDJS ; 3 000 DRAC ; 6 000 Région ; 6 000 CG Convention L322.10 2014-2018 avec l'APARE
Curage canal du Moulin à l'Etang + démolition escaliers	p.m	p.m					En régie SIANPOU (estimé à 1000 €)- suite
Remise en eau du lavoir							SIANPOU (en régie)
Etanchéité et reprise du canal secondaire moulins à poudre							SIANPOU (en régie)
Travaux d'infrastructures/bureaux							
Remplacement clôture périphérique parking des oliviers	p.m	p.m					
Etude géotechnique et sécurité/accueil du public des sousterrains	20 000	20 000			20 000		
Commission de sécurité sur Grande halle et batiment I2	5 000	5 000		5 000			
Démolition transformateurs + toit de l'ancienne infirmerie (risque sécurité) + évacuation amiante	53 000	53 000		53 000			
TOTAL	**661 899**	**641 899**	**35 000**	**77 753**	**289 320**	**239 826**	*641 899*

* Le total étant largement supérieur à celui prévu dans la convention tripartite, des abattements pourront être effectués en fonction des priorités et des crédits disponibles